



BNP PARIBAS BOND 6M

Rapport annuel au 31 Mars 2021

Société de gestion: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE

Dépositaire: BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Siège social: 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements.....	3
Politique d'investissement	10

Comptes annuels

Bilan actif.....	19
Bilan passif.....	20
Hors-bilan	21
Compte de résultat.....	23

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables	24
Evolution de l'actif net.....	28
Complément d'information 1.....	29
Complément d'information 2.....	30
Ventilation par nature des créances et dettes	33
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	34
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	35
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	36
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	37
Affectation des résultats	38
Résultat et autres éléments.....	58
Inventaire.....	68

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION : Obligations et autres titres de créance libellé en euro

OBJECTIF DE GESTION :

L'objectif de gestion du FCP est, sur une durée minimum de placement de six mois, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 80% EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans (coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants.

L'objectif de gestion de la part « I USD H » est, sur une durée minimum de placement de six mois, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 80% Effective Federal Funds Rate + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans (coupons réinvestis) couvert en dollar US, après prise en compte des frais courants.

L'objectif de gestion de la part « I GBP H » est, sur une durée minimum de placement de six mois, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 80% SONIA + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans (coupons réinvestis) couvert en livre sterling, après prise en compte des frais courants.

INDICATEUR DE REFERENCE :

L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 80% EONIA capitalisé (Euro Overnight Index Average) + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans.

L'indice de référence EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond au taux effectif déterminé sur la base d'une moyenne pondérée de toutes les transactions au jour le jour, exécutées sur le marché interbancaire de la zone Euro par un panel de banques. Ce taux est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié quotidiennement par la Fédération Bancaire Européenne.

L'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans est calculé (coupons réinvestis) et publié par la banque Barclays Capital. Il est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, émis par les états et les émetteurs des secteurs public et privé notés au minimum (BBB-/Baa3) et ayant une durée résiduelle de 1 à 3 ans.

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant cet indice, les porteurs de parts peuvent consulter le site Internet : www.bloomberg.com.

L'indicateur de référence de la part « I USD H » est l'indice composite suivant : 80% Effective Federal Funds Rate + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans (coupons réinvestis) couvert en dollar US.

L'indice de référence Effective Federal Funds Rate est calculé en dollar US. Il correspond au taux auquel les banques aux Etats-Unis prêtent, au jour le jour, leurs excédents de réserves obligatoires auprès de la Federal Reserve à d'autres banques sur le marché monétaire domestique américain.

L'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate 1-3 ans couvert en dollar US est calculé (coupons réinvestis) et publié par la banque Barclays Capital. Il est représentatif des emprunts obligataires à taux fixe, libellés en euro, émis par les états et les émetteurs des secteurs public et privé notés au minimum (BBB-/Baa3) et ayant une durée résiduelle de 1 à 3 ans. Il est calculé couvert en dollar US.

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant cet indice, les porteurs de parts peuvent consulter le site Internet : www.bloomberg.com.

L'indice SONIA (Sterling Over Night Index Average) est le taux de référence effectif pour les transactions non garanties sur le marché de la livre sterling. Chaque jour ouvré, la fixation du prix du SONIA est calculée au taux moyen de toutes les transactions libellées en livres sterling. Ce taux est administré et publié quotidiennement par la Banque d'Angleterre.

Pour toute demande d'informations complémentaires concernant cet indice, les porteurs de parts peuvent consulter le site Internet : <https://www.bankofengland.co.uk/markets/sonia-benchmark>

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT :

1. STRATEGIE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

La stratégie d'investissement de l'équipe de gestion obligataire Euro de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France se décompose en quatre phases :

• **1ère phase : Etablissement des principaux choix d'exposition au marché** : sensibilité aux taux d'intérêt, positionnement sur la courbe des taux, exposition au risque de crédit.

- Un comité « macroéconomique », composé de tous les responsables des équipes de gestion par classe d'actifs, se réunit mensuellement. Il identifie le point de vue global des acteurs des marchés financiers sur la tendance macroéconomique (le consensus du marché), puis détermine le scénario économique de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France en s'appuyant sur les conclusions de l'équipe de recherche macroéconomique de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France.

- Sur ces bases le comité obligataire global composé des responsables de la gestion obligataire établit des prévisions de taux d'intérêt à 3 mois et identifie les non efficiences du marché. Ce comité dégage ainsi ses principaux choix en termes de sensibilité aux taux d'intérêt, de positionnement sur la courbe des taux et d'exposition au risque de crédit.

• **2ème phase : Détermination quantitative de l'allocation du risque** :

- Les scénarii détaillés de prévisions et de stress sont établis, pour les taux et « spreads* » de crédit, par catégorie de notation pour les principales maturités obligataires, par les responsables de l'équipe de gestion obligataire ;

- L'allocation du risque (sensibilité, exposition au risque de crédit) est alors déterminée finement pour exploiter l'écart entre les prévisions de l'équipe de gestion (en intégrant son degré de conviction) et le consensus du marché ;

• **3ème phase : Choix des émetteurs par segment de courbe et de notation** :

- Les émetteurs sont sélectionnés à partir des recommandations des analystes financiers spécialisés sur le risque de crédit.

- Les « spreads* » de crédit des principaux émetteurs par tranche de maturité et catégorie de notation sont analysés en valeur relative par rapport à leur moyenne historique.

- Il est finalement procédé, à l'aide des éléments ci-dessus, au choix des émetteurs par segment de courbe et de notation.

• **4ème phase : Construction du portefeuille** :

Le portefeuille de BNP PARIBAS BOND 6 M est alors construit par l'équipe de gestion obligataire en fonction des choix d'allocation de risques et des choix d'émetteurs opérés ci-dessus.

Le spread de crédit est l'écart de rendement constaté entre un titre émis par un émetteur privé et le taux de swap de maturité comparable.

Les instruments de maturité supérieure à deux ans représentent au minimum 15% de l'actif net du FCP

La moyenne pondérée des durées de vie résiduelles des instruments en portefeuille est limitée à 18 mois.

Enfin, aucun titre n'aura de durée de vie supérieure à trois ans.

En complément, l'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Le FCP investit au moins 90% de son actif net dans des titres d'émetteurs et/ou des OPC ayant fait l'objet d'une analyse de leurs critères ESG par une équipe d'analystes spécialisés de la société de gestion.

Le FCP aura une notation ESG supérieure à celle de son univers d'investissement qui est défini comme étant l'ensemble des émetteurs d'obligations ou autre titres de créance court terme.

Sont exclus les émetteurs exerçant une activité dans des secteurs sensibles et ne se conformant pas aux politiques sectorielles (par exemple la production d'énergie à partir de charbon), de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT disponibles sur son site Internet. Sont également exclus

BNP PARIBAS BOND 6M

les émetteurs ne respectant pas les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies et/ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des émetteurs internationaux.

L'analyse ESG est renforcée par une politique active d'engagement de la société de gestion avec les émetteurs vers des pratiques responsables (engagement individuel et collectif, vote en assemblée générale).

La prise en compte des critères ESG et de développement durable dans la stratégie d'investissement du FCP peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. En conséquence, la performance du FCP peut être meilleure ou moins bonne que la performance d'un OPC investi dans la même classe d'actifs qui n'intègre pas dans sa stratégie d'investissement des critères ESG ou de développement durable.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le processus d'investissement tient compte des risques de durabilité.

2. PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIFS UTILISES (HORS DERIVES INTEGRES)

Le portefeuille du FCP est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

- **Actions** : Néant

- **Titres de créance et instruments du marché monétaire**

Le FCP investit jusqu'à 100% de son actif net en produits de taux libellés en euro : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées et/ou convertibles à caractère obligataire (dans la limite de 10% de l'actif net pour ces dernières) et, jusqu'à 20% de son actif net, en instruments à caractère monétaire (titres négociables court terme, titres négociables à moyen terme, Euro Commercial Paper, BTF (bons du Trésor à taux fixe) ou tout titre d'Etat non obligataire présentant les mêmes caractéristiques (bons du trésor italien pluriannuel à taux variable (CCT).....).

Le gestionnaire dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-après participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

Le FCP investit sur des obligations pouvant bénéficier d'une notation minimale BBB- (Standard & Poor's et Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou jugée équivalente par la société de gestion.

Le FCP investit sur des instruments du marché monétaire à faible sensibilité et pouvant bénéficier d'une notation émetteur minimale long terme Investment Grade (BBB- (Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou BBB- (Fitch)) ou à défaut de cette dernière, d'une notation émetteur court terme de même niveau (A3 / P3 / F3) ou d'une notation jugée équivalente par la société de gestion.

En cas de dégradation de la notation de l'émission par l'une des agences, la société de gestion s'autorise à vendre le titre dans un délai d'un mois si elle juge que cela s'inscrit dans l'intérêt des porteurs. Toutefois, la décision de vendre ou de conserver le titre devra s'appuyer sur l'analyse effectuée par le gestionnaire.

La dette privée peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Par ailleurs dans une limite de 10% de son actif net, le FCP peut investir en titres de créance libellés en devises autres que l'euro. Ces positions seront systématiquement couvertes contre le risque de change. Le FCP peut toutefois présenter un risque de change résiduel dans une limite maximale de 2% de l'actif net.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt	De 0 à 0,5
Fourchette d'expositions correspondantes à la zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques

- **Parts ou actions d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissements étrangers**

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net :

- en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens de classification « monétaire » ou de classification équivalente,
- en parts ou actions de FIA français ou européens ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre critères fixés par l'article R.214-13 du code monétaire et financier et relevant des classifications susvisées.

BNP PARIBAS BOND 6M

Les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers mentionnés ci-dessus sont gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France et les sociétés de gestion du groupe BNP Paribas.

3. INSTRUMENTS DERIVES

Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement).

Sur ces marchés, le FCP peut recourir aux produits suivants :

- futures sur taux d'intérêt
- options de taux, sur futures, de devises
- swaps de taux, de devises
- change à terme
- dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) utilisés à des fins de couverture. Le risque de crédit est géré en anticipant l'évolution de l'écart de rémunération (spread de crédit) sur un ou plusieurs émetteurs souverains et/ou en couvrant le risque de défaut.

Le FCP n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »).

Le risque global est de 100% de l'actif net du FCP. Celui-ci prend également en compte les positions sur les instruments intégrant des dérivés.

L'ensemble de ces instruments sera utilisé pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques de taux et/ou de change et/ou de crédit.

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion, elles pourront être des sociétés liées au Groupe BNP Paribas.

La ou les contreparties éligibles ne dispose(nt) d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du FCP.

4. INSTRUMENTS INTEGRANT DES DERIVES

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP peut également investir sur les instruments financiers intégrant les dérivés suivants : BMTN (bon à moyen terme négociable), EMTN (Euro medium term note), Credit Linked Notes (CLN) et les obligations convertibles. Le recours aux obligations convertibles est limité à 10% de l'actif net. Il s'agira d'obligations convertibles en fin de vie pour lesquelles le risque de conversion en actions sera négligeable.

Ces instruments pourront aussi être utilisés en couverture et/ou en exposition du portefeuille contre le risque de crédit et de taux.

La limite d'engagement est de 100% de l'actif net du FCP.

5. DEPOTS

Le FCP pourra effectuer des dépôts auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 100% de l'actif net.

6. EMPRUNTS D'ESPECES

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver de manière temporaire en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. OPERATIONS D'ACQUISITION ET DE CESSION TEMPORAIRES DE TITRES

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP peut recourir dans la limite de 100% de son actif net aux opérations d'acquisition temporaire de titres (prises en pension) et dans la limite de 100% de son actif net aux opérations de cession temporaire de titres (mises en pension, prêts de titres par référence au code monétaire et financier).

Ces opérations seront conclues avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion parmi les établissements ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE ou de l'Union européenne mentionnés au R.214-19 du code monétaire et financier. Elles pourront être

BNP PARIBAS BOND 6M

effectuées avec des sociétés liées au Groupe BNP Paribas Les contreparties devront être de bonne qualité de crédit (équivalent à Investment Grade).

Des informations complémentaires concernant les opérations d'acquisition et cession temporaires de titres figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

8. INFORMATIONS RELATIVES AUX GARANTIES FINANCIERES DE L'OPCVM :

Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres ainsi que les opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, peuvent donner lieu à la remise de garanties financières sous la forme de titres et/ou d'espèces qui sont conservées dans des comptes ségrégués par le dépositaire.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par le département des risques de la société de gestion. Les titres reçus en garantie doivent être liquides et cessibles rapidement sur le marché. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent dépasser 20% de l'actif net du FCP (à l'exception des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible pour lesquels cette limite peut être portée à 100% à condition que ces 100% soient répartis sur 6 émissions dont aucune ne représente plus de 30% de l'actif net du FCP). Ils doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP)
Instruments de taux
Titres émis ou garantis par un Etat des pays de l'OCDE éligibles Le FCP peut recevoir en garantie, pour plus de 20% de son actif net, des titres émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE éligible. Ainsi, le FCP peut être pleinement garanti par des titres émis ou garantis par un seul Etat membre de l'OCDE éligible.
Titres supranationaux et titres émis par des agences gouvernementales
Titres émis ou garantis par un Etat des autres pays éligibles
Titres de créances et obligations émis par une entreprise dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles
Parts ou actions d'OPCVM monétaires (1)
IMM (instruments du marché monétaire) émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les pays de l'OCDE éligibles et autres pays éligibles.
<i>(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding</i>
Indices éligibles & actions liées
Titrisations(2)

(2) sous réserve de l'accord du département des risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire.

Les garanties financières reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la position AMF n°2013-06. Ainsi les espèces reçues pourront être placées en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prises en pension ou investies dans des OPCVM monétaires court terme.

GARANTIE FINANCIERE :

Outre les garanties visées au paragraphe 8, la société de gestion constitue une garantie financière sur les actifs du FCP (titres financiers et espèces) au bénéfice du dépositaire au titre de ses obligations financières à l'égard de celui-ci.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode du calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Le FCP est un FCP classé « Obligations et autres titres de créance libellé en euro ». L'investisseur est donc exposé aux risques suivants :

- Risque de gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué.
- Risque de taux : l'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du FCP, ici compris dans une fourchette de 0 à 0,5. En effet, la sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du FCP une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 0,50 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 0,50% de la valorisation du FCP.
- Risque de crédit : il est lié à la capacité d'un émetteur à honorer ses dettes et au risque de dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur qui pourrait entraîner la baisse de la valeur de ses titres de créance dans lesquels le FCP est investi.
- Risque de contrepartie : ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme (cf. rubrique « Instruments dérivés » ci-dessus) ou d'opérations de cessions/acquisitions temporaires de titres (cf. rubrique « Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres » ci-dessus), dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement), ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- Risque de conflit d'intérêt potentiels : ce risque est lié à la conclusion d'opérations d'acquisitions ou cessions temporaires de titres au cours desquelles le FCP a pour contrepartie et/ou intermédiaires financiers une entité liée au groupe auquel appartient la société de gestion du FCP.
- Risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties : le porteur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des espèces reçues en garantie, la valeur liquidative du FCP pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie. En cas de circonstances exceptionnelles de marché, le porteur pourra également être exposé à un risque de liquidité, entraînant par exemple des difficultés de négociation de certains titres.
- Risque de liquidité: pour la plupart des instruments détenus à l'actif du FCP, le risque de liquidité repose principalement sur la taille et le format d'émission, sur la catégorie d'émetteur, sur la nature de l'instrument et sur la qualité des actifs sous-jacents, La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- Risque de contagion : Le FCP comprend deux catégories de parts dites *hedgées*. Le recours à des contrats financiers à terme spécifiques à cette part peut induire un risque de contagion de certains risques opérationnels et de contrepartie aux autres catégories de part du FCP qui n'ont pourtant pas recours à ce type d'instruments dérivés. La société de gestion s'assure que ce risque est adéquatement suivi et modéré.
- Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

BNP PARIBAS BOND 6M

- Risque lié à la prise en compte de critères ESG : L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.
- Risque lié à l'investissement accessoire dans des obligations convertibles : le FCP comporte un risque de variations de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (duration et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- Risque de change accessoire : il concerne le porteur de la zone euro et est lié à la baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par le FCP, qui pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative. La couverture du change ne pouvant être parfaite, un risque résiduel à hauteur de 2% maximum de l'actif peut apparaître.
- Risque lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents à hauteur de 5% maximum : Les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Six mois.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIES

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Politique monétaire

En mars 2020, comme la plupart des banques centrales à travers le monde, la Réserve fédérale américaine (Fed) a mis en place des mesures d'urgence face à la pandémie pour assurer un fonctionnement fluide des marchés financiers. Dès les premiers mois de la période sous revue, la Fed a exprimé ses inquiétudes sur « les risques considérables » à moyen terme que l'épidémie fait peser sur l'économie américaine. C'est dans ce contexte qu'elle a annoncé à la fin de l'été un changement important du cadre de sa politique monétaire. Désormais convaincue que l'emploi peut rester dynamique sans provoquer une hausse indésirable de l'inflation, la Fed fera en sorte, qu'après une période où l'inflation aura été durablement inférieure à 2 %, ce seuil soit dépassé modérément pendant un certain temps. Cette approche constitue une forme flexible de ciblage d'un niveau d'inflation moyen. La dernière réunion de 2020 a conclu que le taux objectif des fonds fédéraux devrait rester pendant plusieurs années à son niveau actuel (c'est-à-dire dans la fourchette 0 % - 0,25 % en vigueur depuis mars 2020) malgré l'amélioration attendue des perspectives économiques. En décembre, la Fed a également précisé que les achats d'actifs se poursuivront au rythme actuel de 120 milliards de dollars par mois « jusqu'à ce que des progrès supplémentaires substantiels aient été accomplis vers les objectifs de plein emploi et de stabilité des prix ». Dès le début de 2021, face à la nette amélioration des perspectives économiques, la principale tâche de Jerome Powell a été de limiter les anticipations de resserrement de la politique monétaire. Le Président de la Fed a précisé que la diminution du montant des achats de titres (tapering) serait progressive et annoncée « bien en amont ». Alors que l'accélération de la campagne de vaccination a permis la reprise des activités interrompues par la pandémie, certains observateurs se sont inquiétés d'un risque de surchauffe de l'économie et ont mis en cause la pertinence des plans budgétaires massifs mis en place par l'administration Biden. Les prévisions à l'issue de la réunion du FOMC (Federal Open Market Committee) des 16 et 17 mars ont intégré ces dépenses supplémentaires, ce qui s'est traduit par une nette révision à la hausse de la croissance du PIB en 2021 (+6,5 % contre +4,2 % selon la précédente projection). Malgré ces perspectives plus encourageantes, la Fed n'envisage toujours pas de remonter son taux directeur avant fin 2023. Les contrats à terme sur les fonds fédéraux font ressortir une première hausse en 2022.

Les principales décisions de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ont été prises dans l'urgence en mars 2020 pour éviter un dysfonctionnement des marchés et limiter les conséquences de l'effondrement de l'activité dû à la pandémie. L'élément le plus emblématique est la création d'un programme supplémentaire d'achats de titres à hauteur de 750 milliards d'euros (PEPP pour Pandemic emergency purchase programme), annoncé le 18 mars et rapidement mis en œuvre. La BCE a choisi de ne pas modifier ses taux directeurs qui étaient déjà bas (0,00 % pour les opérations principales de refinancement, 0,25 % pour la facilité de prêt marginal et -0,50 % pour la facilité de dépôt). Elle a assoupli à plusieurs reprises les conditions des TLTRO (opérations de refinancement à plus long terme ciblées - Targeted longer-term refinancing operations) pour encourager davantage les prêts au secteur privé. Le 4 juin, le PEPP a été étendu jusqu'à fin juin 2021 avec une enveloppe augmentée de 600 milliards d'euros en raison de « perspective économiques hautement incertaines ». Fin octobre, la BCE a annoncé « un recalibrage » des instruments en décembre. Le ton très accommodant adopté et l'analyse pessimiste de la situation conjoncturelle ont même entraîné des attentes d'une baisse du taux de dépôt qui ont rapidement reflué lorsqu'il est apparu que la BCE allait privilégier deux instruments pour fournir la meilleure réponse à la crise économique : les achats de titres et le refinancement des banques. Le 10 décembre, l'enveloppe du PEPP a été augmentée à 1 850 milliards avec une prolongation jusqu'en mars 2022 au moins. Après ces annonces importantes la politique monétaire n'a pas été modifiée jusqu'au 11 mars. La BCE a alors annoncé que « le rythme des achats au titre du PEPP sera nettement augmenté au cours du trimestre à venir par rapport aux premiers mois de l'année ». Les autres instruments de politique monétaire n'ont pas été modifiés. La BCE a précisé à plusieurs reprises que l'enveloppe du PEPP pourrait ne pas être totalement utilisée mais aussi qu'elle pourra être recalibrée si cela s'avère nécessaire au maintien de « conditions de financement favorables ». Cet élément, qui est devenu un engagement crucial de la BCE, a suscité de nombreuses questions. Plusieurs membres du Directoire ont tenté de populariser la notion de contrôle « dynamique » de la courbe des taux au gré des conditions économiques.

Taux longs

Au printemps 2020, le rendement du T-note américain à 10 ans (0,67 % fin mars 2020) a évolué sans direction autour de 0,65 %. Cette quasi-stabilité reflète la coexistence de facteurs aux effets a priori opposés sur le marché obligataire. D'un côté une politique monétaire très accommodante et une inflation faible, de l'autre des perspectives de reprise économique et de creusement du déficit et de la dette.

A l'été, le rendement du T-note à 10 ans a commencé par se détendre pour s'inscrire à 0,53 % fin juillet (sous son précédent point bas touché le 9 mars) en raison des baisses de taux directeurs du printemps, des diverses opérations destinées à stabiliser les marchés (dont les achats de titres) et des attentes de mesures supplémentaires. Il est repassé au-dessus de 0,70 % à la mi-août pour évoluer par la suite sans tendance dans un intervalle étroit, au gré des discussions au Congrès sur de nouvelles mesures budgétaires, et terminer le trimestre à 0,69 %. Les évolutions au 4e trimestre ont été plus décisives (avec une tension de 23 pb). Le taux à 10 ans s'est rapproché de 1 % en novembre suite aux annonces très positives sur les vaccins et à des considérations sur la politique budgétaire. Au fil des semaines, il est apparu de plus en plus clairement que les dépenses publiques allaient s'accroître. La fin du mandat de Donald Trump a d'ailleurs été marquée par un plan de soutien supplémentaire et la victoire des candidats démocrates aux deux élections sénatoriales qui se sont tenues en janvier 2021 a ouvert la porte à de nouvelles mesures. Au 1er trimestre 2021, la dégradation des obligations gouvernementales américaines s'est affirmée et a ramené le rendement du T-note à 10 ans à 1,74 % le 31 mars, soit une tension de 83 pb en trois mois. Ces niveaux, qui n'avaient plus été traités depuis janvier 2020, correspondent à une tension de 107 pb en douze mois et reflètent les perspectives de voir l'économie américaine connaître une forte reprise, voire une surchauffe, sous l'effet de l'accumulation d'ambitieux plans de relance budgétaire pour accompagner le redémarrage de l'activité et assurer le retour rapide au plein emploi. La courbe des taux s'est repentifiée, l'écart entre les taux à 10 ans et à 2 ans passant de 42 pb fin mars 2020 à 158 pb douze mois plus tard.

Après des variations très erratiques en mars 2020, qui avaient amené le rendement du Bund allemand à 10 ans à -0,47 % en fin de mois, les marchés obligataires de la zone euro ont continué à connaître des évolutions heurtées. Malgré les achats de la BCE, les obligations ont, au début du 2e trimestre, pâti du rebond des actifs risqués. Par la suite leurs évolutions ont reflété l'état de la solidarité européenne, budgétaire ou monétaire. Dans ce contexte, le taux allemand à 10 ans a varié entre -0,60 % et -0,25 % et termine à -0,45 % fin juin. Fin juillet, il est repassé sous le taux de dépôt de la BCE (-0,50 %), la reprise de l'épidémie de Covid-19 occultant des données économiques qui étaient alors supérieures aux attentes. La perspective d'importantes émissions à l'automne et des signes de dissensions au sein de la BCE ont ensuite pesé sur les marchés obligataires. Fin août, le taux allemand à 10 ans est ainsi remonté vers -0,40 % puis les facteurs macroéconomiques de soutien au marché obligataire ont fini par l'emporter et l'ont ramené à -0,52 % fin septembre, soit une détente de 7 pb au 3e trimestre 2020. Au 4e trimestre, il a connu une évolution sans tendance dans un intervalle étroit, ne passant que ponctuellement au-dessus de -0,50 %, parvenant à se décorréliser des marchés américains au moment où ceux-ci ont commencé à se dégrader, et à connaître une détente trimestrielle de 5 pb. Alors qu'il était retombé à -0,57 % fin 2020, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est tendu début 2021 dans le sillage des taux longs américains pour atteindre -0,23 % le 25 février, au plus haut depuis la mi-janvier 2020. Par la suite, le mouvement s'est inversé et le taux allemand à 10 ans termine le trimestre à -0,29 %, soit une tension de 28 pb en 3 mois alors que la zone euro est confrontée à une nouvelle vague de l'épidémie qui retarde la reprise de l'économie. En douze mois, la tension est limitée (+18 pb) et bien moindre que celle observée aux Etats-Unis, ce qui reflète logiquement une reprise nettement moins avancée que de l'autre côté de l'Atlantique.

Portefeuille

Notre objectif de gestion reste inchangé : générer une performance supérieure à celle de notre indicateur de référence composite** sur une durée de placement recommandée de 6 mois. La modified duration du portefeuille s'établissait à 0,43 années à fin mars 2020 et s'est étendu à 0,51 années à fin mars 2021. 98,5% des titres composant le portefeuille sont classifiés comme des titres dits « Investment Grade ». Nous maintenons le niveau de cash détenu par le portefeuille entre 8,6% à 18,60%.

Perspectives

Même si le bilan humain de la pandémie de Covid-19 s'est encore aggravé, 2021 reste identifiée, par les investisseurs et les économistes, comme l'année de la reprise cyclique grâce aux progrès de la vaccination. La révision à la hausse des prévisions de croissance du PIB montre que cette conviction s'est encore renforcée, en particulier pour les Etats-Unis compte tenu de la politique budgétaire très volontariste. Plusieurs décisions récentes permettent d'espérer des efforts budgétaires supplémentaires dans la zone euro confrontée à une troisième vague de l'épidémie. Face à cet environnement porteur, des craintes sont apparues, certains investisseurs imaginant qu'une envolée de l'inflation provoquée par une surchauffe de l'économie américaine contraindra la Réserve fédérale à durcir sa politique monétaire plus rapidement qu'elle ne l'envisage. Dans les tout prochains mois, une accélération de l'inflation pourrait effectivement être constatée mais, loin de refléter des pressions inflationnistes durables, elle résulterait de facteurs temporaires. La Fed risque alors d'avoir du mal à convaincre les observateurs de sa détermination à mettre en œuvre sa politique de ciblage flexible de l'inflation moyenne, ce qui pourra se traduire par des épisodes de volatilité accrue. Le scénario de moyen terme reste favorable aux actifs risqués puisque la reprise sera accompagnée par des politiques monétaires accommodantes et des mesures de soutien budgétaire. Du fait des récents mouvements sur les taux longs, l'allocation d'actifs doit rester flexible, dans son ensemble bien sûr mais aussi sur la poche obligataire où la recherche de rendement amène à s'intéresser à l'ensemble des segments du marché (dette émergente, obligations indexées à l'inflation) et à envisager des stratégies de courbe.

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus et de surveiller l'impact économique de l'épidémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille de la Société.

Changement intervenus au cours de l'exercice :

10/03/21 :

- Création des parts « I Plus » et « I GBP H » ayant respectivement pour codes ISIN : FR00140026N9 (10C) et FR00140026O7(84C),
- Nouvelle dénomination de la part « I H » qui devient « I USD H », sur la valeur liquidative du 10/03/2021.
- Modification de l'objectif de gestion, de la stratégie d'investissement, du profil de risque,
- Ajout de la politique d'action de groupe de BNPP AM,
- Ajout du montant de la part « Privilege »,
- Mise à jour du DICI avec les exigences de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF) / ESMA,
- Mise à jour du règlement.

Performance

La performance annuelle s'élève à :

- + 1.9743 % pour la part Classic C
- + 2.05 % pour la part Classic D (coupon net réinvesti)
- + 1.9379 % pour la part R
- + 1.9604 % pour la part Mandat
- + 2.1285 % pour la part X
- + 1.9384 % pour la part I
- + 1.9839 % pour la part Privilege
- + 2.7155 % pour la part I USD H
- NC pour la part I Plus
- NC pour la part I GBP H.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC

* * *

BNP PARIBAS BOND 6M

Esma

Informations sur les techniques de gestion efficace de portefeuille (TGEP)		
Exposition obtenue au travers des TGEP		
Type d'opération	Montant en Dev ptf	
Prise en pension de titres *		
Mise en pension de titres		
Prêt de titres		
Emprunt de titres		
* Les titres reçus en garantie ne sont pas réutilisés		
Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues afin de réduire le risque de contrepartie		
Nom de la contrepartie	Type de garantie reçue	Valorisation en Dev ptf
Revenus découlant des TGEP perçus durant l'exercice ainsi que les coûts et frais opérationnels directs et indirects		
Type d'opération	Revenus de l'exercice en Dev ptf	Coûts et/ou frais opérationnels en Dev ptf
Informations sur les instruments financiers dérivés (IFD)		
Exposition sous-jacente atteinte au travers des IFD		
Type d'opération	Contrepartie	Montant en Dev ptf
SWAP DE TAUX	BNP PARIBAS	150 000 000,00
SWAP DE TAUX	CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED	500 000 000,00
SWAP DE TAUX	BARCLAYS BANK	350 000 000,00
SWAP DE TAUX	GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL (LDN)	100 000 000,00
SWAP DE TAUX	J.P. MORGAN SECURITIES PLC (LDN)	100 000 000,00
SWAP DE TAUX	SOCIETE GENERALE	600 000 000,00
Identité des contreparties, type et montant des garanties financières reçues		
Nom de la contrepartie	Type de garantie financière	Valorisation en Dev ptf
SOCIETE GENERALE	Collateral espèces	270 000,00
CITIGROUP GLOBAL MARKET LTD	Collateral espèces	260 000,00
CITIGROUP GLOBAL MARKET LTD	Collateral espèces	-340 000,00

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

* * *

Réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 158 du Code général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Part « Classic D » :

- Distribution unitaire par part : 2.62 €
- dont part éligible à la réfaction de 40% : 0 €
- dont part non éligible à la réfaction : 2.62 €

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

* * *

Les principaux mouvements du portefeuille sont disponibles sur demande auprès de la société de gestion. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France – Servie Client – TSA 47000 – 75318 Paris Cedex 09

* * *

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

* * *

PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Démarche générale

La démarche générale de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance (ESG) de BNP Paribas Asset Management est indiqué dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

L'ensemble de nos fonds applique notre stratégie d'investissement durable qui repose sur quatre piliers :

Intégration ESG :

Nos analystes et gérants prennent en compte de manière systématique les facteurs ESG les plus pertinents et ce quel que soit le processus d'investissement. Nos directives et notre politique d'intégration ESG s'appliquent à tous nos processus d'investissement (et donc aux fonds, mandats et fonds thématiques). Cependant, elles ne sont pas applicables aux fonds indiciels, aux fonds négociés en bourse (ETF) et à certaines exceptions au processus de gestion spécifique. Conformément aux convictions de BNPP AM, cette démarche leur permet d'identifier des risques et les opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, ce qui leur apporte donc un avantage comparatif. Le processus d'intégration des facteurs ESG est guidé par des principes communs formels et supervisé par un comité de validation ESG. Notre objectif est que d'ici fin 2020, chaque processus d'investissement - et par définition, toute stratégie d'investissement ait été examiné et approuvé par ce comité.

En cas de controverse, les analystes ESG peuvent déclencher une procédure de surveillance particulière (mise en place d'une liste spécifique). Les gérants sont donc alertés et tout nouvel achat ou augmentation des positions sur ce titre placé sous surveillance est interdit jusqu'à ce qu'une nouvelle recommandation ESG soit fournie par les analystes ESG. Ce procédé nous permet de maintenir un niveau d'alerte maximum lors de l'apparition d'une controverse. Plus une entreprise est confrontée à un nombre important de controverses, plus le risque de réputation pour nos fonds est important. Toutes les controverses sont classées de niveau 1 (la moins grave) au niveau 5 (la plus importante). La classification prend en compte l'impact de l'incident (gravité et nombre), le niveau de récurrence, la responsabilité et le caractère exceptionnel, la réponse et la gestion par l'entreprise. Une entreprise est automatiquement pénalisée si elle fait face à une ou plusieurs controverses de niveau 3 ou supérieur. Si la controverse était extrêmement sérieuse ou avait des conséquences particulièrement négatives, la société pourrait alors être exclue de notre univers d'investissement.

En cas de d'exclusion, le gérant procédera au désinvestissement dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des investisseurs.

Vote, dialogue et engagement

Nous investissons de manière réfléchie et nous avons établi des directives détaillées en matière de vote sur un certain nombre d'enjeux ESG. De plus, nous pensons qu'un dialogue renforcé avec les émetteurs peut améliorer nos processus d'investissement et nous permettre de mieux maîtriser les risques sur le long terme. Nos gérants ainsi que nos experts du Sustainability Centre de BNPP AM dialoguent avec les entreprises dans lesquelles nous investissons, avec pour objectif de les inciter à adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. De plus, nous avons pour objectif de rencontrer fréquemment les pouvoirs publics afin de discuter des moyens mis en œuvre dans la lutte contre le réchauffement climatique. Notre politique de vote est disponible à l'adresse suivante : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/E5F49195-9D9E-41A0-B553-89EED19FBB11>

Conduite responsable des entreprises et exclusions sectorielles :

BNPP AM applique ainsi, pour tous ses investissements, des exclusions ESG fondées sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Cadre de référence universel d'évaluation des entreprises et applicable à l'ensemble des secteurs industriels, le Pacte Mondial s'appuie sur des conventions internationales portant sur les domaines du respect des droits de l'Homme, des droits du travail, de l'environnement et sur la lutte contre la corruption.

En complément des principes du Pacte mondial des Nations Unies, BNPP AM applique des standards ESG spécifiques que doivent respecter les entreprises opérant dans certains secteurs sensibles en matière d'impacts sociaux et environnementaux. Ils sont définis au sein de politiques sectorielles qui concernent, à ce jour, l'huile de palme, la pâte à papier, le charbon, l'énergie nucléaire, les mines, l'amiante, l'agriculture et le tabac. Le non-respect des standards ESG définis par BNPP AM conduit à l'exclusion des sociétés du périmètre d'investissement. Enfin, conformément à la réglementation, certains domaines comme celui des armes controversées (mines anti personnelles et armes à fragmentation) sont proscrits de tout investissement.

Une vision prospective :

Nous pensons que trois points clés sous-tendent un système économique plus durable et plus inclusif : la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité. Nous avons défini un ensemble d'objectifs et mis au point des indicateurs de performance pour mesurer comment nous alignerons notre recherche, nos portefeuilles et notre engagement auprès des entreprises et des pouvoirs publics sur ces trois enjeux, les « 3E ».

Notre approche détaillée est décrite dans notre « Politique de conduite responsable de l'entreprise » : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/D8E2B165-C94F-413E-BE2E-154B83BD4E9B>

Nos pratiques de vote en Assemblées générales et d'engagement avec les émetteurs sont mentionnées dans le reporting 173 de notre société : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Moyens utilisés pour informer les clients

Nous mettons à la disposition des investisseurs de nombreuses informations relatives à nos engagements et réalisations en tant qu'investisseur responsable sur le site de BNP Paribas Asset Management <http://www.bnpparibas-am.com/fr>.

Plusieurs publications sont aussi disponibles depuis notre site web : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> , et sont indiqués dans le reporting 173 de la BNP Paribas Asset Management : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

BNP PARIBAS BOND 6M

Des documents sont disponibles sur notre site internet sur la page du fonds avec notamment des documents réglementaires (DICI, prospectus) et des rapports mensuels et annuels.

Pourcentage d'encours prenant en compte les critères ESG

Nous avons pour objectif que 100% des encours de nos fonds prennent en compte les critères ESG.

Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels

Nos adhésions à des chartes, codes ou initiatives sont indiquées dans le reporting 173 sur notre site web : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/9B8A91FD-D198-45D4-8B78-D375AC8B82DA>

Procédures internes pour identifier les risques associés aux critères ESG et l'exposition de ses activités à ces risques.

Les principaux risques ESG sont adressés via les standards minimum ESG requis avant chaque investissement tel que définis par notre politique d'investissement responsable. Les entreprises ne répondant pas à nos critères d'exigence ESG sont considérées comme à risques ESG fort et sont exclues de notre périmètre d'investissement sauf exception (**fonds indicieux qui répliquent l'indice**). Dans le cadre de l'adoption de notre stratégie climat, une réflexion a été initiée en interne sur la prise en compte des scénarios 2°C dans notre politique d'investissement ainsi que la prise en compte des différents risques liés au changement climatique. Les risques carbonés que nous avons identifiés sont de trois ordres :

- risques de transition : risques engendrés par un processus d'ajustement vers une économie bas carbone. Les changements de politique, les risques technologiques et physiques pourraient entraîner une réévaluation de la valeur d'un grand nombre d'actifs, au fur et à mesure que les coûts et/ou opportunités se matérialiseront.

- risques physiques : conséquences engendrées par des événements climatiques et/ou météorologiques comme les inondations et les tempêtes qui provoquent des dégâts matériels ou perturbent le commerce.

- risques en responsabilité : conséquences qui pourraient se produire si des parties ayant souffert de pertes ou de dégâts dus aux effets du changement climatique entreprenaient des démarches auprès des entreprises qu'elles estiment responsables afin d'obtenir une indemnisation. De telles actions pourraient survenir contre les entreprises qui extraient et émettent du carbone et, si celles-ci bénéficient d'assurance en responsabilité, leurs assureurs.

Dans la mesure où il n'existe pas encore à ce jour de méthode de place permettant d'évaluer l'impact des risques physiques du changement climatique, BNPP AM se trouve dans l'incapacité d'évaluer de manière exhaustive son exposition à ce type de risques. C'est pour cette raison que nous sommes co-financeurs du développement d'une méthodologie innovante et d'un outil, Climate Risk & Impact Screening (CRIS), lancés à l'initiative de Carbone 4. Cette méthode d'évaluation nous permettra d'évaluer à terme notre exposition aux risques physiques du changement climatique de manière objective.

* * *

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2020, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

BNP PARIBAS BOND 6M

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM France (« BNPP AM France ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM France ²	805	90,845	28,275

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM France dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM France :	144	27,832
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	132	24,774

Autres informations :

☛ Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM France :

	Nombre de fonds (31.12.2020)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2020
OPCVM	199	81
Fonds d'Investissement Alternatifs	306	48

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable, en mai 2020. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 5 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 768 K EUR et 249 K EUR;
- 56 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 5,777 K EUR et 1,342 K EUR.
- 21 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2019 à 3,415 K EUR et 679 K EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

BNP PARIBAS BOND 6M

au cours de l'exercice 2019/2020, a été réalisé entre mai et juillet 2020. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfactory ».

- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE (BNPP AM FRANCE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

BNP PARIBAS BOND 6M (ex BNP PARIBAS BOND CASH EQUIVALENT)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BNP Paribas Asset Management France

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

BNP PARIBAS BOND 6M (ex BNP PARIBAS BOND CASH EQUIVALENT)

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
BNP Paribas Asset Management France

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux porteurs de parts du FCP BNP PARIBAS BOND 6M (ex BNP PARIBAS BOND CASH EQUIVALENT),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BNP PARIBAS BOND 6M (ex BNP PARIBAS BOND CASH EQUIVALENT) constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

Bilan actif

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	2,545,423,087.92	1,461,639,382.60
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	717,493,035.79	344,149,735.04
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	717,493,035.79	344,149,735.04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	1,587,048,775.06	971,133,129.72
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	222,936,414.79	139,841,284.99
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	1,364,112,360.27	831,291,844.73
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	240,345,623.69	146,074,381.61
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	240,345,623.69	146,074,381.61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	535,653.38	282,136.23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	535,653.38	282,136.23
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1,499,705.40	883,451.11
Opérations de change à terme de devises	21,091.77	8,920.45
Autres	1,478,613.63	874,530.66
Comptes financiers	57,941,902.61	55,453,144.34
Liquidités	57,941,902.61	55,453,144.34
TOTAL DE L'ACTIF	2,604,864,695.93	1,517,975,978.05

Bilan passif

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Capitaux propres	-	-
Capital	2,579,203,118.83	1,489,876,388.65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	26.81	177.84
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-39,795,016.52	-25,237,460.97
Résultat de l'exercice (a,b)	30,592,518.97	21,557,922.33
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	2,570,000,648.09	1,486,197,027.85
Instruments financiers	73,744.71	638,883.19
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	73,744.71	638,883.19
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	73,744.71	638,883.19
Dettes	34,790,303.13	31,140,067.01
Opérations de change à terme de devises	20,943.23	8,707.85
Autres	34,769,359.90	31,131,359.16
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	2,604,864,695.93	1,517,975,978.05

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Swap de taux		
achat IRS101	100,000,000.00	-
achat IRS102	50,000,000.00	-
achat IRS103	100,000,000.00	-
achat IRS104	100,000,000.00	-
achat IRS64	100,000,000.00	-
achat IRS65	100,000,000.00	-
achat IRS70	50,000,000.00	-
achat IRS72	50,000,000.00	-
achat IRS73	50,000,000.00	-
achat IRS75	50,000,000.00	-
achat IRS76	50,000,000.00	-
achat IRS78	50,000,000.00	-
achat IRS79	50,000,000.00	-
achat IRS80	50,000,000.00	-
achat IRS82	50,000,000.00	-
achat IRS83	50,000,000.00	-
achat IRS84	50,000,000.00	-
achat IRS85	50,000,000.00	-
achat IRS88	50,000,000.00	-
achat IRS89	50,000,000.00	-
achat IRS91	50,000,000.00	-
achat IRS93	100,000,000.00	-
achat IRS94	100,000,000.00	-
achat IRS95	50,000,000.00	-
achat IRS96	100,000,000.00	-
achat IRS97	100,000,000.00	-
achat IRS98	50,000,000.00	-
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO-SCHATZ FUTURE 08/06/2020	-	33,657,000.00
achat EURO-SCHATZ FUTURE 08/06/2021	11,322,100.00	-
Engagements de gré à gré		
Swap de taux		

Hors-bilan

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
achat IRS54		50,000,000.00
achat IRS60		50,000,000.00
achat IRS61		50,000,000.00
achat IRS62		50,000,000.00
achat IRS63		50,000,000.00
achat IRS64		100,000,000.00
achat IRS65		100,000,000.00
achat IRS66		50,000,000.00
achat IRS68		100,000,000.00
achat IRS69		50,000,000.00
achat IRS70		50,000,000.00
achat IRS72		50,000,000.00
achat IRS73		50,000,000.00
achat IRS75		50,000,000.00
achat IRS76		50,000,000.00
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	26.52	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4,202,650.84	5,223,890.68
Produits sur titres de créances	21,503,457.13	16,926,986.32
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	403,161.53	93,072.77
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	1,140.68	230.70
TOTAL I	26,110,436.70	22,244,180.47
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-428,256.79	-514,953.76
Charges sur dettes financières	-396,123.55	-259,709.31
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-824,380.34	-774,663.07
Résultat sur opérations financières (I + II)	25,286,056.36	21,469,517.40
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3,607,198.93	-1,248,799.31
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	21,678,857.43	20,220,718.09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	8,913,661.54	1,337,204.24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	30,592,518.97	21,557,922.33

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les titres de créance et assimilés négociables sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux d'actualisation retenu étant basé sur les taux marchés sans risque (EONIA) auxquels un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur est ajouté. Le niveau de l'écart exprimé en points de base est calculé par les équipes Investment Operation Reference Data Pricing de BNP Paribas Investment Partners en fonction des transactions observées sur le marché primaire compilées par date de maturité, niveaux de rating ainsi que le secteur de l'émetteur. Les ratings utilisés sont attribués aux titres de créance négociables par les agences de notation Moodys, Standard & Poors et Fitch.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Le cours d'évaluation des Crédit Défaut Swaps (CDS) émane d'un contributeur qui nous est fourni par la société de gestion.

L'engagement hors bilan des CDS correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion

- 0.50% TTC maximum pour la part « Classic »
- 0.25% TTC maximum pour les parts R et I Plus
- 0.70% TTC maximum pour la part Mandat
- 0.08% TTC maximum pour la part X
- 0.30% TTC maximum pour les parts I, I USD H et I GBP H
- 0.25% TTC maximum pour la part Privilege.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, déduction faite des OPC en portefeuille. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

Catégories de part « Classic C », « Classic D », « R », Mandat », « I » et « Privilege »

20% TTC de la performance au-delà d'une performance supérieure ou égale à celle de l'EONIA capitalisé sur la période de référence.

Catégories de part « I USD H » :

20% TTC de la performance au-delà d'une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Effective Federal Funds Rate sur la période de référence.

METHODE DE CALCUL DE LA COMMISSION DE SURPERFORMANCE :

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du FCP est définie comme la différence positive entre l'actif net du FCP avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats (en quantité) que le FCP réel avec application du High Water Mark.

Mécanisme de High Water Mark : la commission de surperformance sera facturée au FCP si et seulement si la valeur liquidative constatée le dernier jour de bourse de la période est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées le dernier jour de bourse de chaque période précédente.

La première période de référence pour mesurer la performance des parts « Classic », « R », « Mandat » et « I » sera comprise entre le 1er janvier 2018 et le 31 mars 2019. Les périodes de référence suivantes seront comprises entre le 1er avril et le 31 mars de chaque année.

La première période de référence pour mesurer la performance des parts « Privilege » sera comprise entre le 29 janvier 2018 et le 31 mars 2019.

La première période de référence pour mesurer la performance des parts « I USD H » sera comprise entre le 4 septembre 2018 et le 31 mars 2020.

- Si, sur la période, la performance du FCP est inférieure ou égale au taux de référence défini précédemment, la part variable des frais de gestion sera nulle.
- Si, sur la période, la performance du FCP commun de placement est supérieure au taux de référence et que le mécanisme de High Water Mark s'applique, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC de la différence positive entre la performance du fonds commun de placement et ce taux de référence.

En cas de rachat, la part de la provision pour commission de performance correspondant aux parts rachetées est définitivement acquise au gestionnaire financier, et vient en dotation à la provision pour commission de performance définitive. La part de la provision pour commission de performance correspondant aux parts restant dans le FCP est appelée provision pour commission de performance disponible (car pouvant être remise en cause).

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

- Capitalisation pour les parts : Classic C, R, Mandat, X, I, I USD H, Privilege, I Plus et I GBP H.
- Distribution pour la part Classic D.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour les parts Classic C, R, Mandat, X, I, I USD H, Privilege, I Plus, I GBP H et Classic D.

Changements affectant le fonds : Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Actif net en début d'exercice	1,486,197,027.85	1,222,092,989.93
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	2,390,212,234.04	1,539,936,112.90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-1,334,095,388.09	-1,251,424,487.88
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,025,027.20	643,014.86
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-29,260,262.17	-24,372,555.80
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	44,955.00	13,000.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-24,225.00	-
Frais de transaction	-1,313.50	-553.00
Différences de change	-468.05	478.30
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	32,573,498.88	-20,692,251.17
Différence d'estimation exercice N	-8,765,801.29	-41,339,300.17
Différence d'estimation exercice N-1	41,339,300.17	20,647,049.00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	789,155.63	-51,151.96
Différence d'estimation exercice N	461,908.67	-327,246.96
Différence d'estimation exercice N-1	327,246.96	276,095.00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-138,451.13	-168,286.42
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	21,678,857.43	20,220,718.09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	2,570,000,648.09	1,486,197,027.85

Complément d'information 1

	Exercice 31/03/2021
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	26,482,669.82
OPC	240,345,623.69
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	150,000,000.00
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 31/03/2021
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe X (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	34,862.750
Nombre de titres rachetés	32,939.633
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	50.347
Nombre de titres rachetés	4,248.207
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	314,246.679
Nombre de titres rachetés	315,049.941
Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,556.243
Nombre de titres rachetés	1,839.174
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	19,903.228
Nombre de titres rachetés	10,008.049
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	8,592.744
Nombre de titres rachetés	41,602.886
Catégorie de classe I USD H (Devise: USD)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe I GBP H (Devise: GBP)	
Nombre de titres émis	0.100
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe I Plus (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,005.122
Nombre de titres rachetés	-
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	838,463.085
Nombre de titres rachetés	970,248.256
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	112,451.20
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Complément d'information 2

Frais de gestion	Exercice	% de l'actif net moyen
	31/03/2021	
	Montant (EUR)	
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,527.10	0.04
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	10,325.53	0.11
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	4,341.29	0.10
Commissions de surperformance	10,207.03	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,310.64	0.11
Commissions de surperformance	1,104.26	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	612,866.69	0.05
Commissions de surperformance	1,958,886.45	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	21,683.97	0.11
Commissions de surperformance	14,471.72	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I USD H (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	4.24	0.05
Commissions de surperformance	59.36	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I GBP H (Devise: GBP)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	0.37	0.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 31/03/2021	
Catégorie de classe I Plus (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	239.01	0.00
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	556,035.58	0.11
Commissions de surperformance	394,135.69	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/03/2021
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	25,737.60
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	340,000.00
Valorisation des achats de devises à terme	21,091.77
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	1,112,876.03
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	1,499,705.40
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	530,000.00
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	20,943.23
Frais et charges non encore payés	2,688,128.63
Autres créditeurs divers	31,551,231.27
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	34,790,303.13

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/03/2021
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	717,493,035.79
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	31,772,564.22
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	685,720,471.57
Titres de créances	1,587,048,775.06
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1,587,048,775.06
Bons du Trésor	95,371,570.75
Autres TCN	127,564,844.04
Autres Titres de créances	1,364,112,360.27
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	1,800,000,000.00
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	11,322,100.00
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	649,286,939.21	-	68,206,096.58	-
Titres de créances	1,507,101,042.63	-	79,947,732.43	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	57,941,902.61
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	1,800,000,000.00	-	-	-
Autres opérations	11,322,100.00	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	24,269,863.38	71,616,266.48	621,606,905.93	-	-
Titres de créances	204,829,016.81	222,641,640.83	1,159,578,117.42	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	57,941,902.61	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	200,000,000.00	350,000,000.00	1,250,000,000.00	-	-
Autres opérations	-	-	11,322,100.00	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	GBP	USD
Actif		
Dépôts	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Titres d'OPC	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Autres actifs: Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	11,723.15	9,368.62
Comptes financiers	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes	-	57.84
Comptes financiers	-	-
Hors-bilan		
Opérations de couverture	-	-
Autres opérations	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe X (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,018,874.32	1,045,723.44
Total	1,018,874.32	1,045,723.44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,018,874.32	1,045,723.44
Total	1,018,874.32	1,045,723.44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,165,135.75	-1,176,793.02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1,165,135.75	-1,176,793.02
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,165,135.75	-1,176,793.02
Total	-1,165,135.75	-1,176,793.02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	26.81	177.84
Résultat	121,025.60	141,671.82
Total	121,052.41	141,849.66
Affectation		
Distribution	120,763.83	141,820.41
Report à nouveau de l'exercice	288.58	29.25
Capitalisation	-	-
Total	121,052.41	141,849.66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	46,093.066	50,290.926
Distribution unitaire	2.62	2.82
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-145,941.39	-167,502.77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-145,941.39	-167,502.77
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-145,941.39	-167,502.77
Total	-145,941.39	-167,502.77
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	28,913.38	35,760.44
Total	28,913.38	35,760.44
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	28,913.38	35,760.44
Total	28,913.38	35,760.44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-38,138.55	-42,340.41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-38,138.55	-42,340.41
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-38,138.55	-42,340.41
Total	-38,138.55	-42,340.41
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	13,529.47	19,365.53
Total	13,529.47	19,365.53
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	13,529.47	19,365.53
Total	13,529.47	19,365.53
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-17,530.23	-22,936.14
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-17,530.23	-22,936.14
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-17,530.23	-22,936.14
Total	-17,530.23	-22,936.14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	22,376,039.69	12,115,599.49
Total	22,376,039.69	12,115,599.49
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	22,376,039.69	12,115,599.49
Total	22,376,039.69	12,115,599.49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-29,506,194.65	-14,119,341.64
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-29,506,194.65	-14,119,341.64
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-29,506,194.65	-14,119,341.64
Total	-29,506,194.65	-14,119,341.64
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	206,353.03	338,120.75
Total	206,353.03	338,120.75
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	206,353.03	338,120.75
Total	206,353.03	338,120.75
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-262,415.15	-400,420.23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-262,415.15	-400,420.23
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-262,415.15	-400,420.23
Total	-262,415.15	-400,420.23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I USD H (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	67.15	149.51
Total	67.15	149.51
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	67.15	149.51
Total	67.15	149.51
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-589.79	176.32
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-589.79	176.32
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-589.79	176.32
Total	-589.79	176.32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe I GBP H (Devise: GBP)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	25.92
Total	25.92
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	25.92
Total	25.92
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7.33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	7.33
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	7.33
Total	7.33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Catégorie de classe I Plus (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	216,739.13
Total	216,739.13
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	216,739.13
Total	216,739.13
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-189,156.19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	-189,156.19
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-189,156.19
Total	-189,156.19
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6,610,951.28	7,861,531.35
Total	6,610,951.28	7,861,531.35
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	6,610,951.28	7,861,531.35
Total	6,610,951.28	7,861,531.35
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/03/2021	Exercice 31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8,469,922.15	-9,308,303.08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8,469,922.15	-9,308,303.08
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8,469,922.15	-9,308,303.08
Total	-8,469,922.15	-9,308,303.08
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe X (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,006.6694	1,004.7666	1,004.4461	989.8349	1,010.9040
Actif net (en k EUR)	299,910.31	36,457.89	64,833.75	69,316.98	72,736.51
Nombre de titres					
Parts C	297,923.359	36,284.936	64,546.772	70,028.829	71,951.946

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.48	-2.46	-6.44	-16.80	-16.19
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.26	5.86	16.37	14.93	14.16

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe Classic D (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts D	203.0317	202.4993	201.2547	195.0926	196.2672
Actif net (en k EUR)	21.96	12,525.10	11,313.62	9,811.39	9,046.56
Nombre de titres					
Parts D	108,170.076	61,852.571	56,215.456	50,290.926	46,093.066

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	1.03	3.14	2.82	2.62
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts D	0.09	-0.49	-1.29	-3.33	-3.16
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts D	-0.17	-	-	-	-

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	203.3849	202.8506	202.6376	199.5426	203.4096
Actif net (en k EUR)	39,657.86	3,072.89	3,275.08	2,493.18	2,378.10
Nombre de titres					
Parts C	194,989.202	15,148.532	16,162.236	12,494.455	11,691.193

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.09	-0.49	-1.30	-3.38	-3.26
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.17	1.03	3.15	2.86	2.47

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe Mandat (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,002.7323	1,000.0939	999.0432	983.7812	1,003.0668
Actif net (en k EUR)	29,691.10	4,755.41	3,680.95	1,350.57	1,093.25
Nombre de titres					
Parts C	29,610.198	4,754.968	3,684.474	1,372.840	1,089.909

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.48	-2.45	-6.41	-16.70	-16.08
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.88	5.08	15.56	14.10	12.41

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	99,893.4890	99,843.3470	98,340.8190	100,247.0550
Actif net (en k EUR)	479,220.13	476,670.81	831,526.89	1,839,607.74
Nombre de titres				
Parts C	4,797.311	4,774.187	8,455.562	18,350.741

Date de mise en paiement	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-212.41	-640.94	-1,669.82	-1,607.90
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	581.39	1,609.92	1,432.85	1,219.35

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)				
Parts C	231.8889	231.6452	228.1068	232.6322
Actif net (en k EUR)	59,434.25	56,009.05	23,578.30	16,366.85
Nombre de titres				
Parts C	256,304.903	241,788.075	103,365.189	70,355.047

Date de mise en paiement	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)				
Parts C	-0.22	-1.48	-3.87	-3.72
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)				
Parts C	0.52	3.60	3.27	2.93

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe I USD H (Devise: USD)

	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en USD)			
Parts C	101,809.1586	103,074.5284	105,873.5581
Actif net (en k EUR)	9.0700	9.4200	9.0209
Nombre de titres			
Parts C	0.100	0.100	0.100

Date de mise en paiement	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)			
Parts C	3,228.10	1,763.20	-5,897.90
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)			
Parts C	856.10	1,495.10	671.50

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I GBP H (Devise: GBP)

	31/03/2021
Valeur liquidative (en GBP)	
Parts C	99,939.5206
Actif net (en k EUR)	11.72
Nombre de titres	
Parts C	0.100

	31/03/2021
Date de mise en paiement	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en GBP)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en GBP)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en GBP)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	73.30
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	259.20

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I Plus (Devise: EUR)

	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)	
Parts C	99,963.3825
Actif net (en k EUR)	100,475.39
Nombre de titres	
Parts C	1,005.122

	31/03/2021
Date de mise en paiement	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	-188.19
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	215.63

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

BNP PARIBAS BOND 6M

Catégorie de classe Classic C (Devise: EUR)

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	232.5134	231.9006	231.6570	228.1190	232.6228
Actif net (en k EUR)	1,614.59	816,371.01	606,300.66	548,110.30	528,275.51
Nombre de titres					
Parts C	6,944,085.586	3,520,348.395	2,617,234.530	2,402,738.697	2,270,953.526

Date de mise en paiement	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	0.11	-0.56	-1.48	-3.87	-3.72
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.20	1.17	1.36	3.27	2.91

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				717,493,035.79	27.92
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				717,493,035.79	27.92
ABBVIE INC 1.5% 20-15/11/2023	2,600,000.00	103.98	EUR	2,718,053.63	0.11
ABERTIS 3.75% 13-20/06/2023	14,300,000.00	108.19	EUR	15,888,107.70	0.62
ADIF ALTA VELOCI 1.875% 15-22/09/2022	300,000.00	103.27	EUR	312,731.99	0.01
AEROPORT PARIS 1.5% 15-24/07/2023	4,500,000.00	103.51	EUR	4,704,240.03	0.18
AMERICA MOVIL SA 1.5% 16-10/03/2024	10,000,000.00	104.16	EUR	10,424,255.14	0.41
AROWNTOWN SA 0.375% 19-23/09/2022	20,800,000.00	100.56	EUR	20,957,403.60	0.82
AT&T INC 18-05/09/2023 FRN	12,940,000.00	102.57	EUR	13,349,523.33	0.52
AT&T INC 1.3% 15-05/09/2023	10,000,000.00	102.98	EUR	10,371,726.03	0.40
AT&T INC 1.45% 14-01/06/2022	1,152,000.00	101.50	EUR	1,183,109.98	0.05
ATOS SE 0.75% 18-07/05/2022	20,600,000.00	100.97	EUR	20,939,573.00	0.81
BARCLAYS PLC 1.5% 18-03/09/2023	10,000,000.00	103.79	EUR	10,464,964.41	0.41
CAPGEMINI SA 0.5% 16-09/11/2021	1,200,000.00	100.17	EUR	1,204,404.13	0.05
CAPGEMINI SE 1.25% 20-15/04/2022	2,100,000.00	101.46	EUR	2,155,885.41	0.08
CARMILA 2.375% 15-18/09/2023	6,100,000.00	105.50	EUR	6,512,654.55	0.25
CARREFOUR BANQUE 19-12/09/2023 FRN	1,500,000.00	100.50	EUR	1,507,561.16	0.06
CASSA DEPOSITI E 16-26/07/2022 FRN	10,000,000.00	100.00	EUR	10,003,449.00	0.39
CDP RETI SRL 1.875% 15-29/05/2022	5,600,000.00	101.85	EUR	5,791,366.00	0.23
CNP ASSURANCES 1.875% 16-20/10/2022	27,300,000.00	102.78	EUR	28,286,401.36	1.10
COMUNIDAD MADRID 0.727% 16-19/05/2021	18,382,000.00	100.13	EUR	18,521,973.92	0.72
COMUNIDAD MADRID 0.747% 17-30/04/2022	5,000,000.00	101.15	EUR	5,091,571.14	0.20
COMUNIDAD MADRID 3.875% 14-01/09/2022	2,866,000.00	105.98	EUR	3,101,581.14	0.12
DASSAULT SYSTEME 0% 19-16/09/2022	6,500,000.00	100.35	EUR	6,522,685.65	0.25
EASTMAN CHEMICAL 1.5% 16-26/05/2023	11,000,000.00	102.71	EUR	11,437,518.73	0.45
EUROFINS SCIEN 3.375% 15-30/01/2023	7,173,000.00	105.35	EUR	7,596,669.26	0.30
EUTELSAT SA 1.125% 16-23/06/2021	5,700,000.00	99.97	EUR	5,747,889.46	0.22
FEDEX CORP 1% 16-11/01/2023	7,800,000.00	101.70	EUR	7,949,539.13	0.31
FERROVIAL EMISIO 0.375% 16-14/09/2022	18,400,000.00	100.76	EUR	18,577,161.58	0.72
GOLDMAN SACHS GP 4.75% 06-12/10/2021	1,100,000.00	102.33	EUR	1,150,000.49	0.04
HAMMERSON PLC 1.75% 16-15/03/2023	4,000,000.00	100.95	EUR	4,040,888.49	0.16
HAMMERSON PLC 2% 14-01/07/2022	18,000,000.00	101.09	EUR	18,464,956.27	0.72
HIT FINANCE BV 4.875% 06-27/10/2021	6,350,000.00	102.80	EUR	6,659,019.93	0.26
HUTCH WHAM FIN 1.375% 14-31/10/2021	15,000,000.00	100.86	EUR	15,214,767.84	0.59
IBM CORP 0.5% 16-07/09/2021	11,000,000.00	100.02	EUR	11,032,880.31	0.43

BNP PARIBAS BOND 6M

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ITALY BTPS 0% 20-15/01/2024	10,000,000.00	100.73	EUR	10,073,344.00	0.39
ITALY BTPS 0.3% 20-15/08/2023	10,000,000.00	101.48	EUR	10,151,246.00	0.39
ITALY BTPS 2.45% 18-01/10/2023	15,000,000.00	106.89	EUR	16,216,090.50	0.63
ITALY CCTS 16-15/07/2023	22,900,000.00	101.10	EUR	23,159,963.09	0.90
ITALY CCTS EU 15-15/12/2022 FRN	20,000,000.00	100.88	EUR	20,185,600.00	0.79
JCDECAUX SA 1% 16-01/06/2023	19,000,000.00	102.03	EUR	19,542,857.93	0.76
LANXESS 0.25% 16-07/10/2021	1,600,000.00	100.13	EUR	1,604,021.49	0.06
MCDONALDS CORP 1% 16-15/11/2023	21,400,000.00	103.00	EUR	22,121,334.67	0.86
MEDTRONIC GLOBAL 0.375% 19-07/03/2023	4,500,000.00	101.10	EUR	4,550,570.44	0.18
MERCIALYS 1.787% 14-31/03/2023	5,500,000.00	103.07	EUR	5,669,060.10	0.22
NISSAN MOTOR CO 1.94% 20-15/09/2023	23,770,000.00	104.50	EUR	25,087,164.25	0.98
PERNOD RICARD SA 0% 19-24/10/2023	8,200,000.00	100.24	EUR	8,219,659.50	0.32
PRICELINE GROUP 0.8% 17-10/03/2022	2,952,000.00	100.86	EUR	2,978,608.07	0.12
PRINCIPALITY OF 0.037% 19-15/04/2022	3,300,000.00	100.20	EUR	3,307,620.34	0.13
PRINCIPALITY OF 0.081% 19-30/04/2022	4,000,000.00	100.29	EUR	4,014,573.70	0.16
PROSEGUR SA 1% 18-08/02/2023	21,000,000.00	101.57	EUR	21,358,325.44	0.83
PUBLICIS GROUPE 0.5% 16-03/11/2023	2,900,000.00	101.52	EUR	2,950,069.94	0.11
RABOBANK 3.875% 13-25/07/2023	4,000,000.00	108.94	EUR	4,463,283.73	0.17
SANTANDER UK GRP 1.125% 16-08/09/2023	23,089,000.00	102.60	EUR	23,835,034.94	0.93
SCANIA CV AB 0% 20-23/11/2022	4,875,000.00	100.09	EUR	4,879,387.01	0.19
SIEMENS FINAN 0.125% 20-05/06/2022	3,600,000.00	100.47	EUR	3,620,736.26	0.14
SMURFIT KAPPA AQ 2.375% 17-01/02/2024	3,000,000.00	106.04	EUR	3,193,023.48	0.12
SPANISH GOVT 0% 20-30/04/2023	40,000,000.00	101.03	EUR	40,411,200.00	1.57
STRYKER CORP 1.125% 18-30/11/2023	20,500,000.00	103.22	EUR	21,236,211.42	0.83
TAKEDA PHARMACEU 1.125% 18-21/11/2022	14,914,000.00	102.09	EUR	15,285,981.25	0.59
THALES SA 0.75% 16-07/06/2023	1,800,000.00	101.78	EUR	1,842,943.03	0.07
UNIBAIL-RODAMCO 0% 14-01/07/2021 CV	32,000.00	286.52	EUR	9,168,768.00	0.36
UNIBAIL-RODAMCO 0% 15-01/01/2022 CV	65,460.00	345.31	EUR	22,603,796.22	0.88
UPJOHN FINANCE 0.816% 20-23/06/2022	20,896,000.00	101.10	EUR	21,258,106.41	0.83
VOLKSWAGEN INTFN 1.125% 17-02/10/2023	15,000,000.00	102.84	EUR	15,508,488.68	0.60
WINTERSHALL FIN 0.452% 19-25/09/2023	20,900,000.00	100.78	EUR	21,111,452.11	0.82
Titres de créances				1,587,048,775.06	61.76
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				1,587,048,775.06	61.76
Titres de Créances Négociables				222,936,414.79	8.67
AMERICA MOVIL BV 0% 14/06/2021	15,000,000.00	100.10	EUR	15,015,320.10	0.58
CNH INDUSTRIAL FINANCIAL SERVICES 0% 08/	2,000,000.00	100.22	EUR	2,004,468.40	0.08

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CNH INDUSTRIAL FINANCIAL SERVICES 0% 10/	5,000,000.00	100.06	EUR	5,002,906.80	0.19
CNH INDUSTRIAL FINANCIAL SERVICES 0% 10/	5,000,000.00	100.06	EUR	5,002,906.80	0.19
CNH INDUSTRIAL FINANCIAL SERVICES 0% 29/	2,500,000.00	100.04	EUR	2,501,056.53	0.10
COFACE SA 0% 06/04/2021 NEUCP	2,000,000.00	100.01	EUR	2,000,178.72	0.08
DEUTSCHE BOERSE AG 0% 22/04/2021	20,000,000.00	100.03	EUR	20,006,889.20	0.78
GERMAN T-BILL 0% 20-29/09/2021	25,000,000.00	100.32	EUR	25,078,933.25	0.98
IRISH T BILL 0% 21-23/08/2021	15,000,000.00	100.21	EUR	15,031,081.20	0.58
IRISH T BILL 0% 21-23/08/2021	10,000,000.00	100.21	EUR	10,020,720.80	0.39
ITALY CTZS 0% 20-28/09/2022	20,000,000.00	100.54	EUR	20,107,038.00	0.78
ITALY CTZS 0% 20-28/09/2022	15,000,000.00	100.54	EUR	15,080,278.50	0.59
ITALY CTZS 0% 20-28/09/2022	10,000,000.00	100.54	EUR	10,053,519.00	0.39
JCDECAUX SA 0% 22/04/2021 NEUCP	20,000,000.00	100.03	EUR	20,005,402.00	0.78
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 0% 30/06/2021 N	20,000,000.00	100.02	EUR	20,004,045.20	0.78
OTIS WORLDWIDE CORP 0% 14/06/2021	11,000,000.00	100.10	EUR	11,011,234.74	0.43
REN FINANCE BV 0% 15/04/2021	15,000,000.00	100.02	EUR	15,002,795.55	0.58
VESTEDA FINANCE BV 0% 26/05/2021	10,000,000.00	100.08	EUR	10,007,640.00	0.39
Autres Titres de Créances				1,364,112,360.27	53.09
A2A SPA 3.625% 13-13/01/2022	5,250,000.00	103.00	EUR	5,447,668.60	0.21
ABN AMRO BANK NV 6.375% 11-27/04/2021	22,263,000.00	100.35	EUR	23,654,191.42	0.92
ABN AMRO BANK NV 7.125% 12-06/07/2022	16,723,000.00	108.86	EUR	19,079,982.57	0.74
AIB GROUP PLC 1.5% 18-29/03/2023	21,505,000.00	102.85	EUR	22,120,548.19	0.86
AIRBUS SE 0% 16-14/06/2021	20,000,000.00	99.74	EUR	19,947,400.00	0.78
ALD SA 0.375% 19-18/07/2023	5,000,000.00	100.94	EUR	5,060,202.68	0.20
AMADEUS IT GROUP 18-18/03/2022 FRN	15,600,000.00	99.98	EUR	15,597,118.68	0.61
AMADEUS IT GROUP 0.875% 18-18/09/2023	13,300,000.00	101.84	EUR	13,606,591.40	0.53
ASTRAZENECA PLC 0.25% 16-12/05/2021	12,000,000.00	100.02	EUR	12,028,688.75	0.47
ASTRAZENECA PLC 0.875% 14-24/11/2021	1,000,000.00	100.77	EUR	1,010,750.32	0.04
AUCHAN SA 2.25% 13-06/04/2023	6,700,000.00	104.45	EUR	7,146,501.65	0.28
BANCO BILBAO VIZ 0.75% 17-11/09/2022	26,300,000.00	101.41	EUR	26,778,884.52	1.04
BANCO SABADELL 20-29/06/2023 FRN	6,700,000.00	102.15	EUR	6,932,551.85	0.27
BANCO SABADELL 0.875% 17-05/03/2023	11,700,000.00	101.53	EUR	11,886,369.16	0.46
BANCO SABADELL 1.625% 18-07/03/2024	2,000,000.00	104.06	EUR	2,083,353.79	0.08
BANK OF IRELAND 1.375% 18-29/08/2023	14,100,000.00	103.16	EUR	14,658,786.44	0.57
BARCLAYS BK PLC 6.625% 11-30/03/2022	15,519,000.00	106.42	EUR	16,518,405.08	0.64
BARCLAYS PLC 1.5% 14-01/04/2022	10,455,000.00	101.63	EUR	10,781,403.05	0.42
BARCLAYS PLC 1.875% 16-08/12/2023	8,872,000.00	104.99	EUR	9,365,966.30	0.36

BNP PARIBAS BOND 6M

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
BASF SE 0.101% 20-05/06/2023	5,300,000.00	100.63	EUR	5,337,612.35	0.21
BNP PARIBAS 1.125% 17-10/10/2023	6,360,000.00	103.10	EUR	6,590,987.37	0.26
BNP PARIBAS 1.125% 18-22/11/2023	19,200,000.00	103.20	EUR	19,891,682.45	0.77
BPCE 1.125% 17-18/01/2023	11,400,000.00	102.19	EUR	11,674,992.83	0.45
BRISA CONCESSAO 2% 16-22/03/2023	15,700,000.00	104.01	EUR	16,336,596.55	0.64
BRISA CONCESSAO 3.875% 14-01/04/2021	2,000,000.00	100.00	EUR	2,077,287.67	0.08
BRITISH TELECOMM 0.5% 17-23/06/2022	6,000,000.00	100.68	EUR	6,063,834.09	0.24
BRITISH TELECOMM 1.125% 16-10/03/2023	15,960,000.00	102.45	EUR	16,361,193.86	0.64
CAIXABANK 1.125% 17-12/01/2023	11,500,000.00	101.97	EUR	11,754,510.06	0.46
CAIXABANK 1.75% 18-24/10/2023	3,100,000.00	104.27	EUR	3,255,907.19	0.13
CAIXABANK 2.375% 19-01/02/2024	8,500,000.00	106.30	EUR	9,067,943.42	0.35
CARLSBERG BREW 2.625% 12-15/11/2022	2,000,000.00	104.62	EUR	2,111,922.04	0.08
CARREFOUR SA 0.875% 18-12/06/2023	1,000,000.00	101.71	EUR	1,024,116.10	0.04
CASSA DEPO PREST 15-20/03/2022 FRN	1,900,000.00	100.10	EUR	1,901,951.68	0.07
CIE DE ST GOBAIN 0.875% 18-21/09/2023	1,800,000.00	102.48	EUR	1,852,793.40	0.07
CIE DE ST GOBAIN 1.75% 20-03/04/2023	13,000,000.00	103.61	EUR	13,694,876.84	0.53
COMMERZBANK AG 0.5% 16-13/09/2023	10,000,000.00	101.31	EUR	10,157,874.27	0.40
COMMERZBANK AG 0.5% 18-28/08/2023	6,000,000.00	101.52	EUR	6,109,143.03	0.24
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	10,000,000.00	103.04	EUR	10,358,771.05	0.40
CONTI-GUMMI FIN 2.125% 20-27/11/2023	18,000,000.00	105.26	EUR	19,077,481.41	0.74
CRED AGRICOLE SA 3.9% 10-19/04/2021	10,000,000.00	100.08	EUR	10,378,060.63	0.40
CRED SUIS GP FUN 1.25% 15-14/04/2022	20,000,000.00	101.25	EUR	20,490,900.96	0.80
CRITERIA CAIXA 1.5% 17-10/05/2023	10,100,000.00	102.98	EUR	10,536,101.48	0.41
DAIMLER INTL FIN 0.25% 19-06/11/2023	15,000,000.00	100.68	EUR	15,117,057.00	0.59
DANSKE BANK A/S 0.875% 18-22/05/2023	21,000,000.00	101.88	EUR	21,551,483.62	0.84
DEUTSCHE TEL FIN 0.875% 17-30/01/2024	5,000,000.00	102.87	EUR	5,150,639.78	0.20
DS SMITH PLC 2.25% 15-16/09/2022	13,000,000.00	102.71	EUR	13,508,949.89	0.53
EANDIS 4.5% 11-08/11/2021	3,000,000.00	102.78	EUR	3,136,161.41	0.12
EDP FINANCE BV 2.625% 14-18/01/2022	15,000,000.00	102.29	EUR	15,420,502.23	0.60
ENI SPA 0% 16-13/04/2022 CV	22,000,000.00	99.96	EUR	21,991,640.00	0.86
EVONIK 1% 15-23/01/2023	8,245,000.00	101.72	EUR	8,401,877.75	0.33
FCA BANK IE 0.125% 20-16/11/2023	9,735,000.00	100.22	EUR	9,761,168.26	0.38
FCA BANK IE 0.25% 20-28/02/2023	10,500,000.00	100.46	EUR	10,550,590.35	0.41
FCA BANK IE 0.5% 20-18/09/2023	4,204,000.00	101.06	EUR	4,259,671.19	0.17
FCA BANK IE 0.625% 19-24/11/2022	4,442,000.00	101.00	EUR	4,496,002.10	0.17
FERROV DEL STATO 3.5% 13-13/12/2021	1,300,000.00	102.50	EUR	1,346,023.72	0.05

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
FERROVIAL EMISIO 3.375% 13-07/06/2021	6,750,000.00	100.59	EUR	6,975,458.30	0.27
FORTUM OYJ 0.875% 19-27/02/2023	12,330,000.00	101.83	EUR	12,565,429.31	0.49
FORTUM OYJ 2.25% 12-06/09/2022	7,056,000.00	103.43	EUR	7,387,311.16	0.29
FRESENIUS MEDICA 0.25% 19-29/11/2023	9,354,000.00	100.73	EUR	9,429,857.36	0.37
GE CAP EUR FUND 2.625% 13-15/03/2023	21,500,000.00	105.33	EUR	22,671,339.03	0.88
GEN MOTORS FIN 18-26/03/2022 FRN	10,500,000.00	100.01	EUR	10,501,564.32	0.41
GEN MOTORS FIN 0.2% 19-02/09/2022	9,626,000.00	100.29	EUR	9,664,544.28	0.38
GEN MOTORS FIN 0.955% 16-07/09/2023	3,937,000.00	101.85	EUR	4,031,012.80	0.16
GLAXOSMITHKLINE 0.000001% 19-23/09/2021	6,000,000.00	100.16	EUR	6,009,419.40	0.23
GOLDMAN SACHS GP 2% 15-27/07/2023	5,020,000.00	104.80	EUR	5,328,872.30	0.21
HBOS PLC 5.374% 07-30/06/2021	4,000,000.00	101.16	EUR	4,207,554.40	0.16
HEATHROW FNDG 1.875% 14-23/05/2022	21,585,000.00	102.03	EUR	22,370,089.56	0.87
HEIDELBERGCEMENT 2.25% 16-30/03/2023	2,000,000.00	104.02	EUR	2,080,525.89	0.08
HEIDELCEMENT FIN 0.5% 18-09/08/2022	9,221,000.00	100.66	EUR	9,311,423.71	0.36
HOLDING DINFRA 0.625% 17-27/03/2023	17,200,000.00	100.94	EUR	17,363,709.48	0.68
IMERYS SA 0.875% 16-31/03/2022	13,000,000.00	100.66	EUR	13,086,099.00	0.51
INFINEON TECH 0.75% 20-24/06/2023	16,600,000.00	101.75	EUR	16,986,058.31	0.66
INTESA SANPAOLO 1.125% 15-04/03/2022	9,617,000.00	101.19	EUR	9,739,555.12	0.38
INTESA SANPAOLO 1.375% 17-18/01/2024	5,000,000.00	103.59	EUR	5,193,086.14	0.20
KERING 0.25% 20-13/05/2023	2,100,000.00	100.74	EUR	2,120,271.05	0.08
LB BADEN-WUERT 0.5% 17-07/06/2022	6,000,000.00	100.86	EUR	6,075,792.56	0.24
LEASEPLAN CORP 0.125% 19-13/09/2023	11,500,000.00	100.13	EUR	11,522,467.63	0.45
LEASEPLAN CORP 0.75% 17-03/10/2022	16,300,000.00	101.15	EUR	16,547,637.46	0.64
LLOYDS BANK 0.25% 19-04/10/2022	5,000,000.00	100.66	EUR	5,039,340.89	0.20
LLOYDS BK GR PLC 18-15/01/2024 FRN	16,819,000.00	101.10	EUR	17,026,315.14	0.66
LLOYDS BK GR PLC 1% 16-09/11/2023	3,000,000.00	102.69	EUR	3,092,368.83	0.12
LOGICOR FIN 1.5% 18-14/11/2022	22,177,000.00	102.05	EUR	22,756,450.35	0.89
MERCK FIN SERVIC 0.005% 19-15/12/2023	11,800,000.00	100.39	EUR	11,846,014.34	0.46
METROVACESA 2.375% 16-23/05/2022	12,100,000.00	102.17	EUR	12,608,401.71	0.49
MITSUB UFJ FIN 0.68% 18-26/01/2023	5,390,000.00	101.49	EUR	5,476,502.65	0.21
MIZUHO FINANCIAL 1.02% 18-11/10/2023	4,200,000.00	102.70	EUR	4,333,599.61	0.17
NYKREDIT 0.25% 19-20/01/2023	6,700,000.00	100.62	EUR	6,744,925.19	0.26
NYKREDIT 0.875% 19-17/01/2024	6,670,000.00	102.46	EUR	6,845,685.62	0.27
OMV AG 0% 20-16/06/2023	6,798,000.00	100.38	EUR	6,823,995.55	0.27
PACCAR FINANCIAL 0.125% 19-07/03/2022	927,000.00	100.41	EUR	930,835.27	0.04
PROLOGIS INTL II 2.875% 14-04/04/2022	16,939,000.00	102.96	EUR	17,922,663.50	0.70

BNP PARIBAS BOND 6M

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PSA BANQUE FRANC 0.5% 19-12/04/2022	10,000,000.00	100.60	EUR	10,107,901.16	0.39
PSA BANQUE FRANC 0.625% 17-10/10/2022	3,600,000.00	101.11	EUR	3,650,608.10	0.14
RAIFFEISEN BK IN 6% 13-16/10/2023	5,000,000.00	114.72	EUR	5,872,662.86	0.23
RCI BANQUE 17-14/03/2022	3,305,000.00	100.27	EUR	3,314,144.57	0.13
RCI BANQUE 0.75% 17-12/01/2022	13,381,000.00	100.49	EUR	13,467,623.77	0.52
REN FINANCE BV 1.75% 16-01/06/2023	2,500,000.00	103.81	EUR	2,631,523.24	0.10
REP OF POLAND 0% 20-07/07/2023	10,000,000.00	100.64	EUR	10,063,614.00	0.39
ROYAL BK SCOTLND 0.625% 18-02/03/2022	21,067,000.00	100.77	EUR	21,239,026.28	0.83
ROYAL BK SCOTLND 2.5% 16-22/03/2023	21,000,000.00	104.87	EUR	22,035,811.11	0.86
RWE FINANCE BV 6.5% 09-10/08/2021	6,539,000.00	102.26	EUR	6,958,337.24	0.27
SCANIA CV AB 0.125% 20-13/02/2023	7,050,000.00	100.27	EUR	7,070,130.82	0.28
SCHNEIDER ELEC 2.5% 13-06/09/2021	2,200,000.00	101.21	EUR	2,257,711.92	0.09
SIEMENS FINAN 0% 19-05/09/2021	10,999,000.00	100.15	EUR	11,015,767.98	0.43
SIEMENS FINAN 0% 20-20/02/2023	8,000,000.00	100.51	EUR	8,040,961.60	0.31
SKANDINAV ENSKIL 0.25% 20-19/05/2023	6,315,000.00	101.08	EUR	6,397,161.83	0.25
SOCIETE GENERALE 18-06/03/2023 FRN	13,000,000.00	100.51	EUR	13,066,315.60	0.51
SOCIETE GENERALE 0.5% 17-13/01/2023	13,000,000.00	101.06	EUR	13,151,277.03	0.51
SOCIETE GENERALE 1.25% 19-15/02/2024	10,000,000.00	103.45	EUR	10,359,979.49	0.40
SOCIETE GENERALE 4% 13-07/06/2023	12,000,000.00	108.18	EUR	13,371,887.34	0.52
STANDARD CHART 3.625% 12-23/11/2022	11,261,000.00	105.74	EUR	12,050,835.60	0.47
SUMITOMO MITSUI 0.819% 18-23/07/2023	7,430,000.00	102.16	EUR	7,632,492.22	0.30
TELEFONICA EMIS 0.75% 16-13/04/2022	3,500,000.00	101.02	EUR	3,560,868.77	0.14
TELENOR 0% 19-25/09/2023	19,000,000.00	100.53	EUR	19,100,118.60	0.74
TESCO CORP TREAS 1.375% 18-24/10/2023	22,000,000.00	103.30	EUR	22,856,483.21	0.89
THALES SA 0% 19-31/05/2022	10,500,000.00	100.22	EUR	10,523,247.00	0.41
UNICREDIT SPA 2% 16-04/03/2023	19,100,000.00	103.91	EUR	19,875,086.63	0.77
UNIONE DI BANCHE 0.75% 17-17/10/2022	11,400,000.00	101.29	EUR	11,585,291.16	0.45
UNIONE DI BANCHE 1% 19-22/07/2022	11,500,000.00	101.41	EUR	11,741,349.46	0.46
VESTEDA FINANC 2.5% 15-27/10/2022	5,000,000.00	103.32	EUR	5,219,098.69	0.20
VIVENDI SA 0% 19-13/06/2022	1,500,000.00	100.22	EUR	1,503,307.20	0.06
VOLKSWAGEN BANK 0.375% 19-05/07/2022	18,000,000.00	100.50	EUR	18,140,119.18	0.71
VOLKSWAGEN LEAS 1% 18-16/02/2023	5,000,000.00	101.87	EUR	5,099,239.41	0.20
VONOVIA BV 0.125% 19-06/04/2023	13,700,000.00	100.52	EUR	13,787,965.67	0.54
VONOVIA BV 0.875% 18-03/07/2023	5,000,000.00	102.10	EUR	5,137,437.88	0.20
VONOVIA FINANCE BV 2.125% 14-09/07/2022	2,000,000.00	102.91	EUR	2,088,989.36	0.08
WELLS FARGO CO 1.5% 15-12/09/2022	10,383,000.00	102.51	EUR	10,728,837.78	0.42

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
WELLS FARGO CO 2.25% 13-02/05/2023	5,000,000.00	104.95	EUR	5,350,220.99	0.21
WILLOW NO.2 PLC 3.375% 12-27/06/2022	12,849,000.00	104.46	EUR	13,751,301.92	0.54
WPP FINANCE 2013 18-20/03/2022 FRN	11,625,000.00	99.85	EUR	11,607,770.59	0.45
WPP FINANCE 2013 3% 13-20/11/2023	2,804,000.00	108.18	EUR	3,063,552.88	0.12
ZIMMER BIOMET 1.414% 16-13/12/2022	18,000,000.00	102.45	EUR	18,516,450.43	0.72
Titres d'OPC				240,345,623.69	9.35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				240,345,623.69	9.35
BNP PARIBAS MONEY 3M-IC	10,435.998	23,030.44	EUR	240,345,623.69	9.35
Instruments financiers à terme				461,908.67	0.02
Futures				-	-
EURO-SCHATZ FUTURE 08/06/2021	101.00	112.10	EUR	-	-
Swap de taux				461,908.67	0.02
IRS101	100,000,000.00	-	EUR	-18,696.44	-
IRS102	50,000,000.00	-	EUR	-3,880.78	-
IRS103	100,000,000.00	-	EUR	-7,676.18	-
IRS104	100,000,000.00	-	EUR	18,323.52	-
IRS64	100,000,000.00	-	EUR	-3,745.44	-
IRS65	100,000,000.00	-	EUR	-15,487.65	-
IRS70	50,000,000.00	-	EUR	3,734.23	-
IRS72	50,000,000.00	-	EUR	-4,404.34	-
IRS73	50,000,000.00	-	EUR	-16,832.46	-
IRS75	50,000,000.00	-	EUR	-2,844.96	-
IRS76	50,000,000.00	-	EUR	67,309.06	-
IRS78	50,000,000.00	-	EUR	31,596.03	-
IRS79	50,000,000.00	-	EUR	17,688.46	-
IRS80	50,000,000.00	-	EUR	8,192.98	-
IRS82	50,000,000.00	-	EUR	20,213.50	-
IRS83	50,000,000.00	-	EUR	27,423.16	-
IRS84	50,000,000.00	-	EUR	-176.46	-
IRS85	50,000,000.00	-	EUR	19,207.85	-
IRS88	50,000,000.00	-	EUR	28,136.37	-
IRS89	50,000,000.00	-	EUR	44,746.45	-
IRS91	50,000,000.00	-	EUR	57,669.03	-
IRS93	100,000,000.00	-	EUR	51,562.81	-
IRS94	100,000,000.00	-	EUR	70,451.38	-

Inventaire des instruments financiers au 31 Mars 2021

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IRS95	50,000,000.00	-	EUR	16,015.39	-
IRS96	100,000,000.00	-	EUR	5,648.27	-
IRS97	100,000,000.00	-	EUR	38,082.83	-
IRS98	50,000,000.00	-	EUR	9,652.06	-
Créances				1,499,705.40	0.06
Dettes				-34,790,303.13	-1.35
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				57,941,902.61	2.25
TOTAL ACTIF NET			EUR	2,570,000,648.09	100.00